

Strasbourg, le 26 avril 2024

Signature du Contrat triennal

Réaction de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, et de Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Un nouveau Contrat triennal « Strasbourg Capitale européenne » a été signé en fin de matinée par **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, **Pia Imbs**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, **Frédéric Bierry**, président de la Collectivité européenne d'Alsace, de **Franck Leroy**, président de la Région Grand Est, de la préfète du Bas-Rhin et de la région Grand Est **Josiane Chevalier**, en présence du Président de la République **Emmanuel Macron**, de la présidente du Parlement européen **Roberta Metsola** et de la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, **Marija Pejčinović Burić**.

Le Contrat triennal pour la période 2024-2026 est le 15^e Contrat triennal « Strasbourg capitale européenne ». Il recense l'ensemble des actions visant à soutenir et renforcer le positionnement européen de Strasbourg et promeut une action coordonnée des signataires.

Le 15^e Contrat triennal s'élève à un total sans précédent de près de 300 millions d'euros auquel contribuent majoritairement la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Ainsi, la Ville de Strasbourg contribue à hauteur de 79,6 millions d'euros soit 26,5 % du total, et l'Eurométropole de Strasbourg à hauteur de 62,840 millions d'euros soit 21 %.

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, et de Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg soulignent :

« La signature du Contrat triennal pour la période 2024-2026 nous permet de réaffirmer collectivement notre engagement sans faille en faveur du statut européen de Strasbourg. Nous saluons l'engagement collectif de nos partenaires, au premier rang desquels l'État, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace, à la hauteur de notre engagement en faveur de Strasbourg capitale européenne. »



La réaffirmation du statut européen de notre territoire se concrétise notamment par des efforts sans précédent en faveur de l'accessibilité décarbonnée de Strasbourg et de la métropole, autant que du soutien réaffirmé aux acteurs locaux de la démocratie, de la culture et de la recherche qui font rayonner Strasbourg en Europe.

Parmi les projets phares, l'amélioration de l'accessibilité multimodale de Strasbourg grâce au tram nord qui permettra la liaison directe entre la gare centrale et les institutions européennes. L'acquisition du bâtiment Simone Veil permettra d'accueillir les activités du Parlement européen sur 15 000 m² supplémentaires. Enfin, des financements au titre du Contrat triennal permettent également de poursuivre les actions en faveur du rayonnement culturel, scientifique et citoyen de Strasbourg, à travers des trois fonds créés en 2021 et reconduits pour la période 2024-2026.

Alors que la dernière séance plénière du Parlement européen de la législature 2019-2024 vient de s'achever, l'Europe est à un tournant de son histoire. Le retour de la guerre sur notre continent européen, les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire du COVID-19 et l'intensification de la crise climatique sont autant raisons de s'engager résolument en faveur de l'Europe sur notre territoire. »

